Trentième année, N° 83. Le numéro 10 centimes 6 PAGES Samedi 8 avril 1933.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8
Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Chaque num.			
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

La décision du Conseil d'Etat

Avec une modération que d'autres milieux politiques devraient bien imiter et qui lui est d'ailleurs coutumière, le *Nouvelliste* a parfaitement mis au point la récente décision du Conseil d'Etat sur la répartition des Départements.

Ce n'est pas qu'en Valais que l'on a essayé de faire du bruit avec cette affaire. Ailleurs encore et jusqu'à Berne, on a tenté de créer une opinion antigouvernementale, grâce, paraît-il, à des informations erronées qui auraient été propagées par un voyageur politique.

Mais, mieux renseignées, les personnes que l'on cherchait à ébranler dans leurs sentiments n'ont pas tardé à condamner un tapage qui n'avait aucune raison d'être.

Il est d'usage courant, dans tous les cantons suisses, que le conseiller d'Etat dernier arrivé prenne le département que ses collègues lui laissent. C'est une tradition confirmée par de nombreux exemples que l'on trouve dans les cantons de Vaud, de Fribourg et dans d'autres encore.

M. Escher est entré au Conseil d'Etat vers la fin de la période précédente. Il aurait donc dû prendre le Département des Finances qui est incontestablement le moins populaire de tous les départements. Sur sa demande, ses collègues ont consenti à lui laisser provisoirement le Département de l'Instruction publique devenu vacant par suite de la mort tragique de M. Walpen. Mais, alors déjà, toute réserve a été faite sur la répartition définitive avec la période législative.

Au surplus, il n'est pas sans intérêt de songer aux faits suivants.

Depuis des mois et des mois, le journal le *Briger Anzeiger,* qui est dévoué corps et âme à M. Escher et à la rédaction duquel ce dernier a certainement son mot à dire, mène une campagne violente contre la majorité du Conseil d'Etat et tout spécialement contre le Département des Finances.

Tous les instruments imaginables sont mis en action : flûte, cornemuse, cor, chant du *Miserere* pour proclamer à journées faites que les finances cantonales sont épouvantablement administrées, qu'on gaspille les deniers publics, qu'on ruine le pays, etc., etc.

Sans examen de la situation, sans démarche auprès des services du Département qui les aurait renseignés, les meilleurs amis de M. Escher font chorus autour de cette campagne et, comme dans l'arche de Noé, répètent en chœur les allégués du *Briger Anzeiger,* poursuivant aveuglément une politique d'intransigeance et de combat.

Une preuve des plus palpables, c'est l'initiative fiscale lancée dans le Haut-Valais. Une autre preuve, non moins convaincante, c'est que toutes les fois que M. Lorétan a déposé un projet de loi concernant les finances, immédiatement, des milieux attachés à M. Escher, est partie une opposition systématique.

La Chambre de Commerce, dont on connait les opinions politiques de la présidence, a, généralement, embouché la première cette trompette de Jéricho destinée à faire échouer toute réforme.

M. Lorétan a beaucoup travaillé à l'élaboration d'une nouvelle loi d'impôt qui a été réclamée par le Grand Conseil et que le parti conservateur a à cœur de faire aboutir ; il a, à plusieurs reprises, réuni des commissions d'experts qui en ont examiné les dispositions, article par article.

Peine inutile, M. Lorétan a pu se convaincre qu'il se trouvait en présence d'une opposition tellement décidée, tellement hostile, des propres amis de M. Escher, que toute perspective de réussite était illusoire.

Ce n'est, d'ailleurs, pas compliqué en matière d'impôt et en période de crise où toutes les classes de la population souffrent dans leurs intérêts.

Je ne crois pas que la nouvelle loi des finances aggravait les charges du contribuable ; elle les coordonnait plutôt et elle les tassait, mais allez parler le langage de la raison quand il y a disette et quand il y a des hommes politiques influents pour jeter le découragement et crier au loup !

Il n'est donc pas extraordinaire que le Conseil d'Etat soit arrivé à la conviction que seul M. Escher pouvait mener à bon port un projet financier, libéré qu'il serait de cette opposition brutale et absolue du *Briger Anzeiger* et de ses amis.

— Les finances sont mal gérées, répétez-vous à satiété.

— C'est bien, prenez-les et tout ira bien.

C'est à cette conclusion toute naturelle et toute simple qu'il faut s'arrêter pour comprendre la décision du Conseil d'Etat.

Un magistrat.

A propos de l'élection des nouveaux juges fédéraux

(De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral)

Lausanne, 6 avril.

Les deux nominations faites hier par les Chambres ont été accueillies avec satisfaction au Tribunal fédéral.

Les Romands sont naturellement heureux que le siège laissé vacant par M. le conseiller d'Etat Piller reste attribué à la Suisse française. Et, d'autre part, ceux que des liens de particulière sympathie attachent à Fribourg se sont réjouis à la pensée que le bureau « fribourgeois » de Mon Repos où, pendant bien des années, le portrait de Georges Python figurait à la place d'honneur, sera désormais occupé par le fils du grand homme d'Etat.

Quant à l'élection de M. le Greffier Walter Naegeli, elle a été saluée ici avec une joie dont vous permettrez à votre correspondant du Tribunal de se faire l'écho. On a vu dans cette nomination légitime le couronnement d'une carrière dont la plus large part a été dépensée au service de notre Cour suprême.

Originaire de Zurich, M. Naegeli y est né le 26 octobre 1881. Il fit toutefois ses études à Bâle, où son père gérait les affaires de la grande maison de musique Hug. (De là sans doute le don très spécial de M. Naegeli pour la musique !)

Après avoir fait son droit à Bâle et à Leipzig et obtenu ses grades universitaires à Bâle en 1904, le jeune juriste se rendit à Zurich, où il reçut en 1905 le brevet d'avocat. Il pratiqua le barreau dans cette ville jusqu'en 1909, tout en assumant la charge de correspondant parlementaire de la «Nouvelle Gazette de Zurich » au Conseil des Etats. Il fut ensuite nommé secrétaire du Tribunal de commerce de Zurich, poste qu'il occupa jusqu'en 1911, pour devenir à ce moment-là juge au Tribunal de district. Le 15 août 1912, il vint à Lausanne en qualité de secrétaire du Tribunal fédéral. Il fut nommé greffier en 1917.

Si l'on excepte le cas de M. Guex, qui a également rempli autrefois les fonctions de secrétaire du Tribunal fédéral, mais les avait abandonnées pendant de longues années, on n'avait plus vu, depuis l'élection de M. Kirchhofer en 1909, de greffier ou secrétaire du Tribunal nommé aux fonctions de juge. Aussi la nomination d'hier a-t-elle été fêtée comme il convenait par les collègues de l'élu. Si l'on se représente les difficultés de la rédaction d'arrêts, travail qui, dans certains pays, est confié au juge lui-même, si l'on se rend compte de ce que cela veut dire : être 20 ans greffier de la Cour suprême fédérale, on ne pourra qu'être heureux de voir à nouveau rendre hommage à une vaillante corporation.

On reconnaît d'une manière unanime que l'élection de M. Naegeli est une précieuse acquisition pour la Section de droit public, en même temps qu'un acte de justice envers un homme qui a rendu des services signalés au sein de cette section, où le travail est particulièrement difficile. M. Naegeli possède en effet une compétence juridique exceptionnelle et des qualités d'esprit qui permettent de le compter d'ores et déjà parmi les magistrats de premier plan. Il a eu une large part à l'élaboration de la pratique du Tribunal fédéral en matière de double imposition, la rédaction de la plupart des arrêts importants qui ont été rendus dans ce domaine au cours des vingt dernières années étant son œuvre. Le nouveau juge fédéral n'aura donc pas à se mettre au courant de la jurisprudence du Tribunal fédéral et à consulter pour cela les cinquante et quelques volumes du Recueil officiel des arrêts : il les connaît quasiment par cœur et pourra même citer, dans une foule de cas, les noms des parties. Sa prodigieuse mémoire a du reste rendu d'innombrables services au Tribunal, et juges et collègues ne se faisaient pas faute de recourir à l'expérience et à l'érudition du doyen des greffiers.

Aussi faut-il se féliciter de voir la Cour de droit public s'enrichir de cette nouvelle force, et cela d'autant plus que la section a été affaiblie, ces derniers temps, par la maladie de plusieurs de ses membres.

Ce qu'il faut à notre Cour suprême, ce sont des juges qui, même dans des questions confessionnelles ou politiques, jugeront sans parti-pris aucun, d'après les stricts principes du droit. Certes, la bonne volonté ne fait défaut à aucun, mais la tâche de la Section de droit public, notamment, est souvent de nature si délicate qu'il arrive cependant que des courants « extrajuridiques » se fassent jour, sans qu'on le veuille. Plus un esprit sera discipliné, plus la personnalité du juge sera forte et cultivée, moins il sera soumis à ces courants. On peut donc avoir une entière confiance en un juriste de la valeur de M. Naegeli, à la droiture et à l'indépendance de jugement duquel il convient de rendre hommage.

Nous nous en voudrions de ne pas souligner ici que le nouveau juge fédéral n'est pas seulement un musicien de talent, mais un esprit cultivé et très sociable, un causeur intéressant et gai. S'il est « juriste » pour ainsi dire jusqu'à la moëlle, il se plaît, à ses heures libres, dans la compagnie des grands classiques, et ce n'est certes pas pour nous le rendre moins sympathique. Il est en outre d'une serviabilité à toute épreuve : les correspondants de presse au Tribunal fédéral en savent quelque chose et lui sont reconnaissants de les avoir accueillis toujours aimablement.

* * *

Après les deux nominations que nous avons saluées, le Tribunal fédéral se compose de 17 juges de langue allemande, 7 Romands et 2 Tessinois. Il comprend 13 radicaux, 6 conservateurs, 3 socialistes, 2 libéraux et 2 représentants du groupe des bourgeois et paysans. Les membres du Tribunal fédéral se répartissent entre les cantons suivants : Zurich 5, Berne 3, Argovie, Soleure, Saint-Gall, Vaud, Tessin, chacun 2, Schwytz, Zoug, Fribourg, Bâle-Ville, Schaffhouse, Valais, Genève et Neuchâtel, chacun 1. Lors de leur élection au Tribunal fédéral, 5 juges étaient greffiers du Tribunal, 4 professeurs d'Université, 11 membres de tribunaux cantonaux, 3 conseillers d'Etat et 9 d'entre eux appartenaient à l'une ou l'autre des Chambres fédérales.

W. O.

La Semaine Sainte à Rome

L'invasion de la Ville Eternelle par les foules désireuses d'assister aux cérémonies de la grande semaine

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 5 avril.

Rome est véritablement envahie. Hôtels et pensions sont combles et ont leurs moindres chambres retenues pour toute la quinzaine. C'est en vain que nous y avons, il y a huit jours déjà, cherché un gîte pour des amis annonçant leur arrivée et nous avons, depuis lors, entendu vingt fois le même aveu d'impuissance. Un de nos confrères s'est trouvé tout aussi dépourvu après avoir épuisé par téléphone, tout le long d'une journée, la liste complète des « alberghi e pensioni ». Nous avons appris aussi qu'à l'étranger, les plus grandes agences se déclarent incapables d'assurer le vivre et le couvert aux voyageurs se décidant seulement à partir pour Rome.

Extraordinaires spectacles de foules

Tout cela cesse de surprendre dès que l'on voit les foules qui parcourent sans cesse les rues des deux rives du Tibre ou que l'on est témoin de la marée humaine qui déferle autour du Vatican pour assister aux grandes cérémonies de Saint Pierre.

Plus de cinquante mille personnes ont assisté à l'ouverture de la Porte Sainte et, malgré les mesures d'ordre et de police, la presse a été telle qu'une femme atteinte d'angine de poitrine a succombé dans la basilique et qu'une quinzaine de personnes ont dû être transportées au dehors dans un état sérieux. L'une d'elles a dû être conduite d'urgence dans une maternité voisine, car rien ne peut refréner ici le désir d'assister à ces grandes « funzioni ».

Sans doute, rien de tout cela n'est-il absolument neuf sous le soleil romain.

Au jubilé de 1450, il y eut un jour une telle foule sur le pont Saint Ange que deux cents pèlerins périrent les uns écrasés, les autres jetés dans les eaux du Tibre.

Plus près de nous et dans un ordre de choses moins tragique, Stendhal écrivait le 23 avril 1829 :

« Les cérémonies de la Semaine Sainte ont été magnifiques. On ne se souvient pas d'avoir vu une telle foule à Rome ; beaucoup d'étrangers sont obligés d'aller coucher à Albano. On a payé de petites chambres fort mesquines jusqu'à un louis par jour. Quant au dîner, c'est un problème difficile à résoudre. »

Mais la population de Rome n'atteignait pas alors 150,000 âmes, tandis qu'elle dépasse aujourd'hui le million et qu'elle dispose de centaines d'hôtels et pensions.

L'affluence actuelle s'explique sans doute par de nombreuses causes : la réduction de 70 % sur les prix des chemins de fer italiens ramène à 150 lires environ le voyage de 2me classe aller et retour de la frontière à Rome ; beaucoup de voyageurs en profitent pour venir voir les dernières transformations de la Ville Eternelle ou afin de répondre à l'appel du Pape pour l'Année Sainte et beaucoup aussi sont poussés en ce moment par l'espoir de voir les solennités de la Semaine Sainte et de Pâques telles qu'elles n'avaient plus été célébrées à Rome depuis 1870.

Les cérémonies des jours saints jusqu'en 1870

Avant la prise de Rome par les troupes piémontaises, le Pape présidait personnellement les principales cérémonies de la Semaine Sainte au Vatican.

Le dimanche des Rameaux, il assistait à Saint Pierre à la bénédiction des Palmes. Le mercredi, le jeudi et le vendredi-saints, il participait le soir à l'Office des Ténèbres dans la Chapelle Sixtine où l'on chantait des « Miserere » dont la grandeur a été célébrée par des témoins comme Chateaubriand et Taine. Le jeudi, le vendredi et le samedi saints au matin, il assistait aux offices en la Chapelle Sixtine.

Après l'office du Jeudi Saint, le Saint Père portait processionnellement l'Hostie Sainte dans la Chapelle Pauline qui était illuminée d'après des dessins du Bernin, puis il donnait solennellement la bénédiction du haut du balcon de la basilique vers la place Saint Pierre. Aussitôt après, il lavait les pieds à treize prêtres de nations différentes que l'on appelait les treize apôtres, puis il leur servait un repas de fête auquel assistaient la cour pontificale, des princes et le patriciat romain.

Le dimanche de Pâques, le Pape chantait pontificalement la grand'messe à Saint Pierre, assistait à l'ostension des grandes reliques de la Passion puis donnait la bénédiction du balcon de la basilique à la foule assemblée sur la place où étaient rangées les troupes de la garnison romaine.

Cette cérémonie eut lieu pour la dernière fois le jour de Pâques de 1870. L'année suivante, Rome était devenue italienne et, en signe de protestation, Pie IX supprima toutes les grandes cérémonies pontificales à Saint Pierre et au Vatican.

Sans doute, continuait-on de célébrer solennellement les offices de la Semaine Sainte et de Pâques à Saint Pierre comme dans les autres basiliques, mais le Pape n'y paraissait plus et la pompe s'en trouvait naturellement diminuée.

Les offices de cette année au Vatican

Après la réconciliation entre le Saint Siège et l'Italie, on pensa que peut-être Pie XI voudrait reprendre, pour cette grande semaine, les usages en vigueur avant la chute du pouvoir temporel. Mais 1930, 1931 et 1932 n'apportèrent aucun changement à une situation qui ne laissait pas, à certains égards, d'être étrange, puisqu'il en résultait que le Chef de l'Eglise n'assistait à aucun acte du culte les grands jours du Vendredi et du Samedi-Saints.

La présente Année Sainte promulguée pour le XIXme centenaire de la Passion et de la Mort du Sauveur a fourni une heureuse occasion de renouer, au moins partiellement, avec la tradition d'autrefois.

Pie XI présidera le jeudi et le vendredi saints l'office du matin dans la Chapelle Sixtine devant une assistance malheureusement réduite, en raison de l'exiguïté de l'édifice, aux dignitaires de la cour pontificale, du corps diplomatique et du patriciat romain.

Après l'office du jeudi, aura lieu l'exposition du Saint Sacrement à la Chapelle Pauline avec l'illumination dessinée par le Bernin, mais il n'y aura ni bénédiction sur la place, ni lavement des pieds.

Le dimanche, le Pape chantera pontificalement à Saint Pierre la grand'messe de Pâques et l'on croit qu'il donnera ensuite la bénédiction du balcon de la basilique et que la journée se terminera par la merveilleuse illumination de la coupole, illumination qui était aussi traditionnelle, avant 1870.

Et c'est l'espoir de voir quelque chose de ces splendeurs décrites avec admiration par tant d'écrivains d'autrefois qui pousse beaucoup d'étrangers à franchir les Alpes ces jours-ci.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

La France ne connaît ni haine ni peur

Collaboration sur la justice

Le débat, longtemps différé, sur la politique étrangère du ministère Daladier, s'est enfin engagé hier à la Chambre française. Avant la discussion générale, qui, à certains moments, prit une tournure passionnée et dramatique, M. Daladier avait longuement exposé le point de vue ministériel.

En débutant, le chef du gouvernement rappelle qu'il est maintenant en possession de tous les éléments des problèmes vis-à-vis des propositions de MM. Mussolini et MacDonald et vis-à-vis de la S. d. N., que la France n'a jamais songé à abandonner.

M. Daladier expose comment la France poursuit le désarmement à condition que personne ne réarme.

La France, dit-il, ne cède nullement en agissant ainsi, à je ne sais quel sentiment de crainte, de peur, qui serait indigne aussi bien de son histoire que de sa volonté présente, résolue à poursuivre une œuvre de raison, de sagesse et de mesure. Elle a accueilli avec joie tous les efforts sincères et loyaux destinés à servir cette grande cause de la paix, à laquelle le peuple unanime est profondément dévoué. (Applaudissements).

Il faut rendre impossible une nouvelle course aux armements. Nous étudions le plan britannique de Genève.

Le plan britannique, dit-il, est une bonne base de discussion. Il veut supprimer notamment les armées de métier. Nous désirons que le plan soit complété par la définition précise de l'agresseur. Nous désirons que la proposition de la Belgique sur le caractère de l'agression soit adoptée.

Nous autres Français, nous aurons des amendements importants à présenter à Genève, mais en tout cas nous considérons que ce plan est déjà un effort loyal, auquel nous voulons assurer le succès. La crise économique, la dévalorisation des marchandises, un chômage total de 35 millions d'humains, autant de raisons pour le monde de faire un effort commun.

Le président du Conseil expose ensuite les misères, le chômage qui frappent le monde.

Café-restaurant Suisse
à Montreux
Le restaurant où on mange bien

Un effort de redressement économique, dit-il, ne peut réussir que si le ciel diplomatique est dégagé des nuages. C'est la pensée de M. Mussolini, ajoute M. Daladier. On ne saurait méconnaître la parfaite courtoisie dont le gouvernement italien n'a cessé de faire preuve à l'égard du gouvernement français. La France doit arrêter une politique positive, constructive. Il ne s'agit nullement de donner son adhésion à une sorte de directoire des grandes puissances qui imposeraient leur volonté au reste du monde (vifs applaudissements sur tous les bancs), à une nouvelle société plus ambitieuse que l'ancienne Sainte-Alliance qui déciderait des revisions territoriales plus ou moins vastes. Cette tentative se heurterait à l'idée française de l'égalité des nations. L'idée française, je devrais dire l'idée franco-italienne, ajoute M. Daladier, si je songe aux paroles que Mazzini consacrait à ce problème.

Il est juste, en effet, de prévenir les dangers éventuels de guerre, poursuit M. Daladier. Revision ? Ce mot pourrait abriter des convoitises et des haines. Devant le réveil de certains nationalismes, le peuple inquiet trouverait-il la paix dans une transformation de la carte de l'Europe ?

Aucune décision, aucun engagement ne serait pris par nous sans que le Parlement ait été en mesure de faire connaître son sentiment, déclare le président du Conseil, qui affirme également la volonté de la France de collaborer au maintien de la paix dans la sauvegarde de toutes les nations.

— Il n'est pas de mission plus noble que de rendre à l'Europe la confiance, la sécurité dans l'ordre. La France, je le répète, ne connaît ni haine ni peur. Elle pense que la collaboration internationale ne peut être construite que sur la justice.

Brièvement, MM. Bergery, Blum, Franklin-Bouillon, Herriot, Marin et Paul-Boncour firent connaître leur avis au sujet du fameux plan à quatre. Puis, la Chambre a voté un ordre du jour de confiance au gouvernement par 430 voix contre 107.

M.

* * *

Les rendez-vous de Rome

Dans les milieux journalistiques de Rome, on confirme la rumeur selon laquelle la conférence des quatre puissances(Angleterre, France, Italie et Allemagne) aurait lieu à Rome, vers le milieu de juin prochain. Les décisions qui seront prises à Rome seront soumises à l'assemblée de la Société des nations au cours de sa session d'automne. Le voyage de Hitler à Rome serait, par conséquent, retardé jusqu'au mois de juin. Par contre, on attend dans la capitale italienne, l'arrivée avant Pâques de MM. von Papen et Gœring qui quitteront Berlin demain après-midi samedi. Rien de précis n'a été communiqué jusqu'ici sur l'objet de leur voyage.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Après avoir passé huit ans pour fou, un fermier vient répondre de l'assassinat de sa servante

Il est peu banal de voir comparaître en cour d'assises un accusé plus de dix ans après son crime.

C'est pourtant le cas d'Henri Origène que vont juger les jurés du Rhône, à Lyon.

Pourquoi ce procès à retardement ?

Parce qu'Henri Origène, depuis le 15 janvier 1925, est demeuré en observation à l'asile d'aliénés de Bron.

Autrement dit, voilà huit années qu'Origène passe pour fou. Pendant les cinq premières années, il n'a pas prononcé un mot ; puis, peu à peu, il sembla que sa raison réapparaissait... si elle avait jamais disparu, car les psychiâtres déclarent, maintenant, que le vieux fermier est et fut toujours un simulateur et qu'il ne s'est décidé à abandonner cet étonnant système que parce qu'il croyait son forfait couvert par la prescription.

Il n'en était rien. A la suite d'un supplément d'information, confié au juge d'instruction Pougé, Origène va répondre de l'assassinat de Mme veuve Buy.

C'était une ancienne marchande foraine qu'un jour Origène, marchand de bestiaux et coquetier installé à Lyon avec sa femme et sa jeune fille, eut l'idée d'engager pour le seconder.

La veuve Buy vint donc se fixer aux Hotteaux ; elle y apporta ses meubles, des objets personnels et ses économies, 8227 francs que, le 29 mai 1922, elle avait retirés de la caisse d'épargne.

Quelques semaines plus tard, le fils Buy, âgé alors de dix-huit ans, se présenta à la ferme pour y voir sa mère.

Bourru, Origène le reçut :

— Ta mère est partie ; c'est une voleuse. Elle m'a enlevé des moutons.

Des mois s'écoulèrent. Le frère de Mme Buy s'inquiéta à son tour. La servante qui avait remplacé la veuve Buy s'étonna de retrouver le linge et les bijoux de celle-ci.

La brigade mobile entra en action. Elle releva, coïncidence troublante, que, quinze jours après l'entrée en service de Mme Buy aux Hotteaux, Mme Origène avait déposé à son compte 2000 francs, et, quatre jours plus tard, 2500 francs.

C'était la mi-juin, époque, précisément, où la domestique avait disparu.

Origène, lorsqu'on voulut l'interroger, se déclara malade, avec tant d'habileté qu'il fut hospitalisé à l'Hôtel-Dieu. Cependant, les enquêteurs fouillaient la ferme et ils déterrèrent, enfoui dans la bergerie, le cadavre de la veuve Buy, le crâne enfoncé à l'arcade sourcilière gauche et à la région pariétale droite.

Origène finira-t-il par avouer ? Ou, ainsi qu'il a continué de le faire, s'obstinera-t-il à ne répondre que par des phrases incohérentes et des calembredaines ?

Deux cultivateurs auraient assassiné leur petite fille

Un cultivateur, Auguste Le Manach, 28 ans, demeurant à Botsorthel (Finistère, France), est accusé par sa femme, née Jezequel, 23 ans, du meurtre du plus jeune de leurs deux enfants, une petite fille de 4 mois, Marie-Thérèse, décédée en février dernier. La mère déclare que son mari rentrant ivre dans la soirée du 27 février, s'est montré énervé d'entendre pleurer la petite Marie-Thérèse. Il lui enfonça brutalement le goulot du biberon dans la gorge, puis il la saisit et lui frappa violemment la tête contre le bois du berceau. Il transporta ensuite l'enfant mortellement blessée dans une crèche inhabitée et la laissa seule toute la nuit. Le lendemain, les parents dénaturés trouvèrent un petit cadavre qu'ils ramenèrent chez eux. Ils effacèrent toute trace du crime et, après avoir fait la toilette mortuaire du bébé, allèrent aviser les voisins que leur fille, brusquement malade, était morte dans la nuit. Les obsèques avaient lieu le lendemain.

Interrogé, hier, par les gendarmes de Plouigneau, Le Manach nia formellement le crime dont sa femme l'accuse. Cependant, après le départ des gendarmes, le cultivateur tentait de se suicider en absorbant le contenu d'un flacon de vermifuge pour chevaux.

Son état est jugé désespéré.

Pour faire du cinéma

A Châlons-sur-Marne (France), à l'arrivée de l'Orient-express, on a découvert, dissimulé sous un vagon, cramponné à un boggie, le Roumain Ivan Sérès, 21 ans, à bout de forces. Il a déclaré avoir voyagé dans cette position depuis Arad (Roumanie), qu'il avait quitté le 4 avril, à 3 h. 08. Il voulait se rendre en Amérique pour y faire du cinéma.

Il ne possédait pour tout viatique qu'une somme de 10 francs. Il a été refoulé à la frontière.

Un avion s'abat

Des cultivateurs de Fumal (Belgique), occupés dans les champs, eurent leur attention attirée par le ronflement anormal d'un moteur d'avion. Un appareil militaire passa aussitôt au-dessus du village à faible altitude. Le pilote paraissait en difficulté car le moteur avait des ratés. L'appareil, après avoir effleuré la crête d'un vallon, piqua du nez et alla s'abattre dans un champ labouré.

Les cultivateurs se portèrent au secours du pilote, le comte Bauduin de Hemptinne, âgé de 24 ans, de Grand, ils trouvèrent celui-ci, inanimé, près de l'appareil complètement retourné et brisé.

Un médecin requis vint ranimer le blessé, qui porte une fracture du bras, une luxation de l'épaule et de nombreuses contusions sur tout le corps.

Le comte de Hemptinne avait quitté l'aérodrome militaire de Gossoncourt, où il est attaché. Dès qu'il s'aperçut que son moteur ne fonctionnait plus régulièrement, il tenta d'atterrir, mais l'appareil ayant touché la crête du monticule, l'aviateur se débarrassa du réservoir à essence et évita ainsi un incendie imminent.

Le pilote fut projeté de son siège avant le choc fatal, et tomba sur la terre meuble. C'est à cette circonstance que le comte Hemptinne doit d'être encore en vie.

Sept personnes sauvées par un chat

Il y a quelques mois, à Rome, le jeune Giuseppe Vitali se présentait au domicile de son beau-père, Giuseppe Cocuzzo. C'était dans la matinée. A la cuisine, Vitali rencontra sa belle-mère, occupée à mettre de la viande à cuire dans la marmite. Après une courte conversation, il réussit à éloigner la ménagère. Mettant à profit son absence, il versa dans le récipient une certaine dose de strychnine et s'empressa de disparaître.

A midi, les fils de Cocuzzo rentrèrent du travail et toute la famille, composée de sept personnes, se mit gaîment à table. Ayant porté un morceau de viande à sa bouche, l'un des garçons le rejeta aussitôt sur le sol en poussant une exclamation de dégoût. Tandis que les autres membres de la famille le considéraient avec stupeur, le chat de la maison se précipita sur le morceau de viande et l'avala gloutonnement. Quelques convulsions et le pauvre animal tombait raide mort.

Aussitôt avisée, la police ouvrit une enquête, laquelle aboutit à la constatation que la marmite contenait une dose de strychnine qui eût certainement causé la mort de toute la famille.

Giuseppe Vitali fut arrêté. Si sa tentative avait réussi, sa femme aurait été la seule héritière de la fortune de Giuseppe Cocuzzo.

Vitali vient de s'entendre condamner à 14 ans de réclusion. Son frère Carmelo aura à subir 7 ans de la même peine pour complicité.

L'incendie de Radio-Toulouse

Le « Nouvelliste » quotidien a relaté ce matin le sinistre qui a détruit le poste d'émission Radio-Toulouse.

Malgré l'intervention rapide des pompiers, l'auditorium a été complètement détruit. Un concert devait être donné le même soir par une société toulousaine, mais l'audition avait dû être ajournée par suite du dérangement d'un appareil actionnant le microphone.

Les musiciens avaient alors quitté l'auditorium et avaient pris place dans un autobus qui devait les reconduire à Toulouse. C'est à ce moment-là — il était près de 23 heures— que le feu s'est déclaré. Les musiciens ayant aperçu les flammes sont revenus vers le poste, mais leur intervention a été vaine, le feu trouvant un aliment facile dans les tentures et les épais tapis recouvrant le plancher. Peu après, les pompiers sont arrivés, mais ils n'ont pu que préserver le logement du chef de poste et un immeuble voisin.

Il n'y a eu aucun accident de personnes. Les dégâts dépassent deux millions.

NOUVELLES SUISSES

Les terroristes

Une assemblée convoquée par le front national à Brougg (Argovie) a été entravée par un certain nombre d'énergumènes du camp marxiste. Les meneurs de ces terroristes rouges étaient — il est bon que tout le monde le sache — 1) un télégraphiste des C. F. F. ; 2) un suppléant au tribunal de district ; 3) un chef de train des C. F. F. ; 4) un employé d'un institut cantonal argovien.

Sous la conduite de ces « fonctionnaires fédéraux et cantonaux », la bande enragée pénétra dans le local où se tenait la réunion, d'ailleurs toute privée, du front national et, en chantant l'« Internationale » et autres insanités de ce genre, l'empêcha de se dérouler. Le propriétaire du local dut faire appel à la police, qui fit aussitôt évacuer la salle. C'est tout ce que désiraient les perturbateurs, puisque de la sorte, l'assemblée du front national ne put avoir lieu.

Contre de pareils actes, les partis nationaux se sont dressés et ont publié une protestation commune, dans laquelle ils demandent aux autorités de prendre des mesures pour la protection des droits démocratiques.

La libération des parlementaires allemands

Le groupe suisse de l'Union interparlementaire a décidé dans une séance tenue à Bâle, sous la présidence de M. V.-E. Scherer, de poser au Conseil de l'Union qui se réunira à fin avril à Genève, la question d'une intervention éventuelle en faveur de la libération des parlementaires allemands emprisonnés. L'intervention ne concernera que les parlementaires qui ont été emprisonnés pour avoir commis le seul crime d'appartenir à un parti d'opposition.

Le groupe suisse de l'Union interparlementaire compte actuellement 42 conseillers nationaux, 13 conseillers aux Etats et 8 anciens députés aux Chambres. Il est présidé par M. Scherer (rad.), conseiller national. Le Comité est en outre formé de MM. **Evéquoz,** vice-président, A. de Meuron (lib.), ancien conseiller national, Mercier (rad.), conseiller aux Etats, Huggler (soc.), conseiller national, et Zimmerli (rad.), conseiller national.

Au fil de la route...

On apprend que les travaux pour la construction de la fameuse route de Gandria ne commenceront, du côté suisse, que l'automne prochain. Sur le versant italien, la route est presque terminée jusqu'à la frontière suisse. Il semble donc que le Département cantonal des travaux publics ne montre pas beaucoup d'empressement pour réaliser ce vieux postulat tessinois. Ces travaux permettraient, en effet, d'occuper bon nombre de chômeurs.

Incendies

Les incendies de forêts sont fréquents ces dernières semaines dans la région de Bellinzone et de Locarno. Sur la Riviera, le feu qui se propageait sur le Monte-Erno, menaçait à un tel point le hameau de Pollegio qu'il a fallu mobiliser de nombreux sauveteurs pour protéger les forêts de sapins qui l'environnent.

* * *

Un incendie a complètement détruit une immense ferme, située sur la hauteur de Pensier (Fribourg). En un clin d'œil, le bâtiment était la proie des flammes et aucun secours ne fut possible par défaut d'eau. Le chédail, le fourrage et le mobilier sont restés dans les flammes. Les dégâts matériels sont très importants.

* * *

Près de Naefels (Glaris), un incendie s'est déclaré dans une jeune forêt située sur les flancs du Risi. Activé par le fœhn, le feu a pris un rapide développement. Grâce aux efforts des pompiers qui ont combattu l'incendie en creusant des tranchées et en recouvrant de terre les principaux foyers, les bois avoisinants ont pu être préservés.

Les dégâts sont très importants. Le sinistre a été provoqué par des enfants jouant avec des allumettes.

Une fillette sous une camionnette

A Corcelles près Payerne (Vaud), à la croisée du Grand Chemin, la camionnette du garage Maffiolini, de Payerne, conduite par le chauffeur Fabroni, qui roulait à allure modérée dans la direction de Payerne, a tamponné la fillette Myriam Rapin, âgée de 3 ans, qui débouchait d'une rue latérale, et ne fut aperçue qu'au dernier moment.

Malgré un coup de volant de côté, la malheureuse enfant fut accrochée par le pare-boue et atteinte par la roue.

Les personnes qui assistèrent horrifiées à l'accident se précipitèrent au secours de la petite Myriam et la transportèrent au domicile de M. Henri Cavin. M. le Dr Rossier, de Payerne, fut aussitôt appelé. Il diagnostiqua une grave fracture du bassin et des contusions sur tout le corps.

La malheureuse enfant fut transportée au domicile de ses parents, puis, dans la soirée, à l'Infirmerie de Payerne. Elle y mourait dans l'après-midi.

Les réformes ferroviaires en France

Le ministre des travaux publics a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi tendant à adapter aux nécessités actuelles, dans l'ordre technique et économique, le régime des grands réseaux de chemins de fer. Le projet prévoit notamment la fusion des services du Paris-Orléans et du Midi. En outre, l'impôt sur le transport des voyageurs sera réduit de 12 %. Cette mesure est accompagnée d'un relèvement correspondant des tarifs, sans toutefois que le prix des billets soit augmenté. De l'ensemble des mesures proposées, le gouvernement attend un abaissement des charges de l'Etat, le redressement financier des chemins de fer et la réalisation d'économies devant s'élever à 2 milliards par an.

Sous un camion

Un enfant de deux ans, le petit Branger, dont le père est ingénieur à Thoune, voulant rattraper sa balle, a passé sous un camion et a été écrasé.

Mme Droz quitte la Lésa

On lit dans l'« Indépendant » :

A la suite du fameux procès Guinand, au cours duquel la plaignante, Mme Droz, avait fait si mauvaise impression, des difficultés ont surgi au sein du conseil d'administration de la Lésa.

Nous apprenons que Mme Droz a été priée de donner sa démission du conseil Elle s'est exécutée hier. Cela étant, les C. F. F. ont renouvelé leur contrat pour les kiosques des gares.

Recours électoral

Deux candidats aux élections au Grand Conseil argovien du 26 mars, appartenant l'un au parti des paysans et bourgeois, l'autre au parti socialiste, ont recouru à la suite d'irrégularités qui se seraient produites dans le district de Bremgarten. Les plaignants affirment que des enfants et des femmes ont déposé des bulletins de vote dans l'urne et que des électeurs ont également déposé plusieurs bulletins au lieu d'un seul.

L'anniversaire de la bataille de Naefels

Le peuple glaronnais a célébré jeudi l'anniversaire de la bataille de Naefels.

Le landammann Melchior Hefti, prenant la parole sur l'emplacement où se produisit le premier choc de cette bataille, parla des questions urgentes de l'heure actuelle, après avoir fait le récit des événements du 9 avril 1388. A Naefels même, le père Rudolf Henggeler, du couvent d'Einsiedeln, prononça un sermon de circonstance, après que lecture eût été faite des noms des Glaronnais qui tombèrent en défendant leur pays en 1388.

Générosité

Un généreux anonyme a remis à l'hôpital cantonal de Lucerne, une somme de 20,000 francs, dont le produit provenant des intérêts sera utilisé pour venir en aide aux malades dans l'indigence.

Une démission

A la suite de son élection au Conseil communal, M. Emile Buomberger a donné sa démission de président central de la Société populaire catholique suisse. Son successeur sera désigné lors de l'assemblée des délégués de la Société, fixée à cet automne, à Berne.

LA RÉGION

Un congé qui ne finira pas

Un militaire du 123me escadron du train auto à Rabat (Maroc), revenant en congé libérable de cinq mois, à Marnaz (Haute-Savoie), où habite sa famille, se trouvait, la nuit dernière, vers 2 h. 30, dans la salle d'attente de 3me classe de

LES ETATS-UNIS FÊTENT LA FIN DU RÉGIME SEC

Une recrue valaisanne blessée au tir

Grave accident d'auto près de Val d'Illiez

la gare de Valence, lorsqu'il s'affaissa soudain.

On s'empressa autour de lui, mais il avait déjà cessé de vivre. L'infortuné jeune homme, Henri Bouverat, qui venait d'accomplir cinq années de service comme engagé, a été conduit à la morgue de Grenoble. Sa famille a été avisée.

NOUVELLES LOCALES

L'assemblée de la Société Valaisanne d'Education

La Société valaisanne d'Education a tenu son assemblée générale à Sierre, comme il avait été prévu à la réunion de St-Maurice, il y a trois ans.

Un beau soleil de printemps salue la vaillante phalange. Immédiatement après la sainte Messe, célébrée par le très dévoué curé de Sierre, M. Pont, le cortège s'organise, conduit par l'excellente Harmonie, pour se rendre à la spacieuse salle de gymnastique.

Là, M. Marcel Gard, vice-président de la Commune et président de la Commission scolaire, souhaite la bienvenue aux Instituteurs, soulignant avec un rare bonheur d'expression, leur dévouement et la beauté de leur rôle d'éducateurs.

Dirigée par M. Thomas, hier encore président du Grand Conseil, les délibérations se déroulent au pas de charge. Dans son rapport, très précis et très circonstancié, M. Thomas met en relief les principaux faits qui intéressent la Société d'éducation et qui se sont passés depuis la réunion de St-Maurice. Après un juste hommage rendu à la mémoire toujours très chère de M. Walpen, il salue M. Escher qui remplaça ce dernier à la tête du Département de l'Instruction publique.

Son discours a été très applaudi.

La discussion s'ouvre ensuite sur le beau travail de M. Deslarzes, traitant un sujet vibrant d'actualité : « L'Ecole et la tuberculose » ; y prennent part MM. A. Défago, Gribbling, Monnier, le Dr Besse, Mlle Carraux et M. le conseiller d'Etat Escher, qui forme le souhait de la création d'un sanatorium pour enfants, et M. Rochat, président de la Société romande d'Education.

L'élection du Comité ne donne lieu à aucune objection : tel que le Comité actuel est composé, il donne toute satisfaction au personnel enseignant. Aussi ses membres resteront-ils en fonction pour une nouvelle période.

Sur la proposition de M. A. Défago, l'assemblée vote une résolution en faveur du statu-quo dans la répartition des départements.

Au banquet, fort bien servi à l'Hôtel Terminus, qui s'est fait un nom dans ce domaine et sous le majorat endiablé de M. Gailland, des discours ont été prononcés par M. Bétrisey à l'Eglise, par M. René Jacquemet à la Patrie, par M. Broccard au gouvernement, par M. le conseiller d'Etat Escher, par MM. Rast, Julier, etc., etc. Nous aurions garde d'oublier le toast de Mlle Carraux au nom des institutrices. Tous ces discours très applaudis, ont été entrecoupés de charmantes productions des Chorales de Sierre et de Martigny.

Nous devons exprimer notre reconnaissance aux autorités de Sierre qui n'ont rien négligé pour donner à la réception des instituteurs un caractère d'affection et de confiance.

Ceux-ci ne tarissaient pas d'éloge sur la belle journée qu'ils venaient de vivre.

Un instituteur.

P. S. — L'Assemblée a accueilli avec des bravos prolongés les télégrammes touchants de Son Excellence Mgr Biéler, de M. Evéquoz, conseiller aux Etats, de MM. Troillet, Orittin et Germanier, conseillers nationaux et de M. le conseiller d'Etat Lorétan, nouveau chef du Département.

Une recrue valaisanne blessée à Genève

Le major Perret, commandant de l'Ecole de recrues de mitrailleurs III, actuellement en caserne de Genève, communique la note suivante :

« Les recrues effectuaient vendredi matin au stand de Bernex leur tir principal, lorsqu'un regrettable accident se produisit. Une recrue valaisanne, M. Joseph Juillard, 20 ans, fut grièvement blessée d'une balle de fusil en pleine poitrine. Elle fut dirigée d'urgence sur l'hôpital et opéré. Son caporal, M. Buffat, s'offrit aussitôt pour la transfusion du sang. Le médecin sans se prononcer pour le moment espère sauver le blessé ».

La famile du jeune Juillard a été avisée téléphoniquement et l'aumônier ecclésiastique de la place s'est rendu au chevet du blessé. La Justice militaire a été informée de l'accident par le major Perret.

De renseignements obtenus d'autre part, l'accident se serait produit comme suit : Le fusil de la recrue Juillard s'étant enrayé, un lieutenant s'approcha et fit manœuvrer la culasse. A ce moment un coup partit atteignant le soldat en pleine poitrine.

Le prix rhodanien de littérature

Le jury du « Prix Rhodanien » de littérature de l'Union générale des Rhodaniens, s'est réuni dans ses locaux de Valence, au Palais de la Chambre de commerce, sous la présidence de M. Paul Cuminal, président de l'U. G. R.

Il a attribué le « Prix Rhodanien » de 1932, de 2000 francs, à M. Eugène Curet, docteur en droit, ancien avocat à la Cour d'Aix-en-Provence, et résidant à Castres, pour son ouvrage : « Dans l'Ombre bleue du roi René ».

Ont obtenu des voix : M. Floret, d'Arles, pour son ouvrage intitulé : « La Vénus d'Arles » et M. Bouvier, de Genève, pour son ouvrage intitulé : « Légendes valaisannes ».

Le « Prix Rhodanien » de littérature pour 1933 sera mis au concours à l'occasion des VIIme Congrès et Fêtes du Rhône, qui se tiendront en septembre, à Marseille.

Curieux et grave accident à Val d'Illiez

Un tragique et très douloureux accident est arrivé vendredi après-midi au Pont-de-Fayot, à Val d'Illiez.

Un pasteur de Vevey étant venu excursionner avec sa famille dans le Val d'Illiez laissa son automobile à l'endroit indiqué ci-dessus et s'en alla cueillir des fleurs.

Son garçonnet, âgé de 8 ans, resta dans la voiture. S'amusa-t-il avec les freins ? Tout à coup, l'auto fit marche arrière et alla s'écraser, après avoir traversé un pré, dans le torrent, à 250 m. environ de la route.

Le Dr Choquard, de Monthey, immédiatement appelé, transporta l'enfant à l'Infirmerie de Monthey. On dut lui amputer une jambe.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que le blessé ne survivra certainement pas à ses nombreuses contusions.

On devine la douleur des parents auxquels nous exprimons nos vives sympathies.

GRONE. — Corr. — La Société de chant de la Commune organise pour le dimanche 9 avril, après-midi, une tombola avec attractions diverses. Le tableau des prix est magnifique et ne peut qu'engager les amis du chant et des saines distractions à venir tenter la chance tout en passant une après-midi des plus agréables. Une cantine bien fournie leur offrira des produits de 1er choix, pendant que la Société de musique fera entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

ST-MAURICE. — Cinéma Sonore des Alpes. (Comm.)

« **Quo Vadis** » Oeuvre admirable que le monde entier a applaudie.

« **Quo Vadis** » Nouvelle version sonore, le film que chacun est impatient de voir et revoir.

« **Quo Vadis** » Des décors formidables, reconstitution grandiose.

« **Quo Vadis** » Une figuration exceptionnelle avec 10 vedettes parmi lesquelles le grand acteur Emile Jannings et des milliers de figurants.

« **Quo Vadis** » Un roman délicieux et émouvant, des courses de chars merveilleuses.

« **Quo Vadis** » La persécution des chrétiens, il y a 1900 ans, leur martyre lorsqu'on les jetaient aux lions ou brûlaient sur les bûchers de l'arène.

« **Quo Vadis** » Les scènes du cirque gigantesque, l'incendie de Rome.

« **Quo Vadis** » Evocation saisissante de l'époque inspirée du grand roman de Sienkiewicz.

« **Quo Vadis** » Ce film splendide que tout le monde voudra voir et qui sera donné ce soir et demain soir à 20 h. 30 au Cinéma Sonore des Alpes à St-Maurice. Matinée dimanche à 14 h. 30.

P. HUGON - La „ Winterthur „
Martigny-Croix - Toutes assurances

SIX PAGES. — Le « Nouvelliste » de ce jour est composé de six pages ; en deuxième feuille, suite de notre feuilleton.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les Etats-Unis fêtent la bière

NEW-YORK, 7 avril. (Ag.) — La reprise de la vente de la bière a été célébrée au cours de la nuit dernière par des manifestations joyeuses dans de nombreuses villes. A Washington une manifestation symbolique a eu lieu à la Maison Blanche. A minuit deux caisses de bière ont été livrées en grande pompe au président Roosevelt. A New-York, des réjouissances se dérouleront ce soir sous forme d'un carnaval. Hier soir des caisses de bière furent promenées dans Broadway derrière un corbillard portant comme inscription : La petite bière est morte. On estime que la consommation de la bière à New-York a déjà atteint 400 mille barils. A Chicago, on évalue à 5 millions de dollars la valeur totale de la bière vendue jusqu'à maintenant. Partout des messages de gratitude sont envoyés à M. Roosevelt.

LA ROUTE TRAGIQUE

Un tué, des blessés

RHEINFELDEN, 7 avril. — Un grave accident d'automobile est survenu pour une cause encore inconnue, hier, vers 23 heures, à proximité de Rheinfelden. Une voiture dans laquelle se trouvaient cinq personnes, soit M. Ernest Sarasin-von der Mühll, fabricant de rubans, son épouse deux autres dames et le chauffeur, s'est renversée. Mme Sarasin, grièvement blessée, a succombé à une embolie à l'hôpital. Son époux est grièvement blessé également, mais on espère le sauver. Les deux autres dames ne portent que de légères contusions, tandis que le chauffeur a quelques côtes brisées. M. Ernest Sarasin-von der Mühll est une personnalité très connue du monde économique et financier de Bâle.

Selon certains renseignements, l'accident se serait produit près d'Augst, alors que l'automobile tentait de doubler un camion. La machine aurait heurté un arbre et capoté.

La 2me victime

BALE, 7 avril. (Ag.) — M. E. Sarrasin von der Mühl, transporté grièvement blessé à l'hôpital, à la suite de l'accident d'auto qui a coûté la vie à son épouse, a succombé cet après-midi dans sa 60me année.

Les réfugiés politiques

BERNE, 7 avril. (Ag.) — Dans sa séance d'aujourd'hui le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant les réfugiés politiques. Cet arrêté, qui doit entrer en vigueur le 12 avril 1933, comprend 8 articles. Il stipule notamment que les étrangers qui veulent se réclamer de la qualité de réfugiés politiques, doivent s'annoncer à la police dans les 48 heures après leur passage de la frontière. Les étrangers résidant déjà dans le pays et qui entendent aussi être considérés comme réfugiés politiques doivent s'annoncer à la police de leur lieu de domicile jusqu'au 18 avril 1933. La police fédérale des étrangers conserve la haute surveillance de tous les réfugiés politiques.

Les manifestations communistes

BALE, 7 avril. (Ag.) — Un premier groupe de 17 personnes traduites devant le tribunal de police à la suite de la manifestation communiste du 15 au 16 ont comparu ce matin devant le tribunal. Aucune d'elles n'est communiste. Ce sont des curieux ou des passants qui ont déclaré être innocents des faits qui leur sont reprochés et affirment avoir été arrêtés sans raison. La preuve du contraire ne pouvant être établie, ils ont été acquittés. Six ont été condamnés à des amendes de dix à 20 francs pour n'avoir pas obéi immédiatement aux ordres de la police.

Epinassey - Maison d'Ecole

Dimanche 9 avril 1933

Représentation théâtrale et musicale

donnée par la Société de Chant « Thérésia »

Matinée et soirée dès 14 h. et 20 h.

Invitation cordiale

Le renflouement de la Banque

BERNE, 7 avril. — Le débat sur le renflouement de la Banque d'escompte, c'est du pain béni pour les socialistes qui font donner leurs ténors.

C'est M. Schmidt, Argovie, qui assure que le renflouement restera difficile parce qu'en pleine crise, la Banque devra faire concurrence aux autres grandes banques commerciales suisses. Il vaudrait mieux employer les fonds fédéraux en faveur des petits épargnants.

M. **Nicole** (Genève), déclare qu'il attend le cœur serein le jugement de la justice qui peut toutefois se tromper. Il ne reviendra pas sur les évènements de novembre.

Les experts disent que les actions nouvelles ne rapporteront aucun dividende. Ainsi, dès le début, la Confédération se trouvera en perte. La caisse de prêts doit fournir 30 millions. Les 68 milions investis en Allemagne ne sont pas plus sûrs que les 120 millions placés dans les Balkans. Les moyens financiers avancés par la Confédération seront insuffisants.

L'Etat de Genève est actuellement poursuivi par des actionnaires français de la Banque de Genève. Ces poursuites sont intentées en leur nom par un membre du Conseil national. L'orateur conclut en demandant à la Chambre de voter les propositions de la minorité de la commission.

M. **Guntli** (St-Gall), conteste les affirmations de M. Grimm au sujet de la participation des banques cantonales en faveur de la Banque d'Escompte. Toute l'affaire, il faut le reconnaître, donne une impression de malaise, mais il faut trouver une solution pratique. La participation de la Confédération par 20 millions, ne sera accordée que lorsque, d'autre part, un capital de 70 millions aura été réuni. Il s'agit d'une action coordonnée de l'Etat et des milieux financiers. L'affaire est d'une importance économique qui justifie l'intervention fédérale.

Le trafic des stupéfiants

STAMBOUL, 7 avril. (Havas). — Au cours d'une étroite surveillance les agents des douanes ont découvert une vaste organisation de trafiquants de stupéfiants, dont les ramifications s'étendent sur plusieurs localités. Des passeports, des appareils et une grande quantité d'héroïne ont été saisis, 10 arrestations ont été opérées.

Radio-Programme du 8 avril

Radio Suisse romande (403 m.)

12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo. 15 h. 30 Edouard Moser et son orchestre. 16 h. 30 Musique de danse. 18 h. Causerie. 18 h. 30 Robert Hainard, graveur sur bois. 19 h. Radio-chronique. 19 h. 30 Causerie cinégraphique. 20 h. Radio-théâtre. 20 h. 30 Lectures. 20 h. 45 Récital de guitare. 21 h. Concert par l'orchestre Radio Suisse romande. 22 h. Dernières nouvelles. 22 h. 10 Musique de danse.

Les invitations de l'Amérique

PARIS, 7 avril. (Havas). — Jusqu'ici le gouvernement français n'a pas reçu du gouvernement américain, l'invitation officielle de se faire représenter aux prochaines conversations qui auront lieu à Washington, en vue de préparer la Conférence Economique mondiale. Dès qu'il sera saisi de cette invitation, le gouvernement décidera du choix de la personnalité politique qui sera déléguée à ces conversations. Il est vraisemblable que le président du Conseil ne pourra pas se rendre en personne à Washington, pas plus que M. Paul-Boncour retenu en Europe par les travaux de Genève. Dans ces conditions, il est probable qu'on désignera une personnalité prise en dehors du gouvernement. A ce propos, on cite les noms de MM. Herriot et Henri Bérenger, présidents des commissions des Affaires étrangères de la Chambre et du Sénat.

WASHINGTON, 7 avril. (Havas). — On apprend de source autorisée que le gouvernement américain ne limitera pas seulement à la France et à l'Italie, son invitation d'envoyer des représentants à Washington, lors de la venue de M. MacDonald. Les représentants de l'Allemagne et de toute puissance désirant une discussion sincère des problèmes économiques mondiaux, seraient également invités. On envisage également la venue à Washington du premier ministre canadien, auquel M. Roosevelt a exprimé, il y a quelque temps, le désir de se rencontrer. On fait remarquer d'autre part, que ni dans l'invitation du président Roosevelt, ni dans la réponse de M. MacDonald, il n'est fait mention de la question des dettes.

325.622 signatures valables

BERNE, 7 avril. (Ag.) — La chancellerie fédérale a reçu au total 328,382 signatures, dont 325,622 valables, de citoyens demandant que la loi fédérale sur la diminution temporaire des traitements et salaires du personnel fédéral soit soumise au référendum.

Le condamné hospitalisé

THOUNE, 7 avril. (Ag.) — La Cour d'Assises de l'Oberland a reconnu coupable, d'homicide et de tentative d'incendie J. Gfeller, qui a été condamné à dix ans de pénitencier et dix ans de privation des droits civiques. Vu la santé précaire du condamné, qui est poitrinaire, son internement à Widson sera sollicité.

Les Zones

PARIS, 7 avril. (Havas). — M. Martel, député de la Haute-Savoie, a déposé une demande d'interpellation sur le projet du gouvernement et les mesures qu'il compte prendre en vue de l'application de l'arrêt de la Cour de La Haye concernant les zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex.

Robe en bon tissus lavable en plusieurs couleurs

Fr. 2.95

Indiquer la longueur approxim. et le tour de taille

L'argent sera retourné si la marchandise ne convient pas

Justitz, Bâle

Dem. le catalogue No 154.

Fiancés !

Avant de faire votre achat de TROUSSEAUX et LINGERIE, demandez les échantillons de la

Maison SCHWOB & Cie

Tissage de toile

Vente directe de la fabrique à la clientèle privée. Linge de 1re qualité à des prix les plus avantageux, représentée par

Augustin LUGON, Evionnaz. Tél. 30

Se rend à domicile av. collections. Devis ss engagement

MAISON D'AMEUBLEMENT
BORGEAUD
MONTHEY Tél. 14
où vous achèterez bon marché des meubles de qualité.
8

Grand choix de poussettes LANDAU depuis fr. 75.—

GRANDE EXPOSITION

de Chambres à coucher - Salles à manger - Meubles divers - Divans - Salons Club - Moquette - Rideaux - Linoleums - Installation de cafés, restaurants, hôtels

Vous qui construisez !

Voulez-vous une bonne couverture ? Adressez-vous à la

Société Ardoisière - Leytron Tél. 9

Grande baisse sur les ardoises brutes.

St-Maurice - Vente de bois

La Bourgeoisie de St-Maurice met en vente par voie de soumission:

environ 350 m3 bois de sapin en billes se trouvant à port de char, à la Rasse.

Les soumissions portant la mention «Bois de la Rasse» sont à adresser, sous pli cacheté, au greffe bourgeoisial, pour le 18 avril, à 20 heures.

L'Administration.

Printemps

Robes en lainage, en soie, en Jersey et lavables.

Choix considérable, jolies nouveautés

Costumes en noir, marine, gris et fantaisie.

Manteaux mi-saison noir, marine et fantais.

Jupes - Blouses

Corsets, Ceintures, Soutien-gorge,
Lingerie et Sous-vêtements
en toile, Jersey soie et soie et fil, YALA et autres qualités.

Beau choix **d'articles pour bébés**

Confection pour Messieurs et Jeunes gens.

Complets en confection soignée et sur mesures.
Manteaux imperméables et mi-saison.
Chemiserie, Sous-vêtements
Chapeaux, Casquettes

Aux Magasins

E. Cherix-Buffat, Bex

Le plus grand choix. Les meilleurs prix

Pour 8 jours seulement

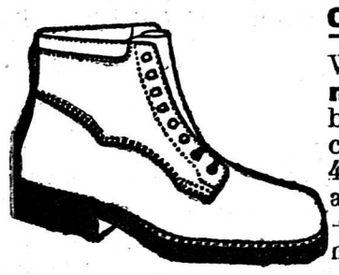

OFFRE SPÉCIALE

Waterproof **brun** et **noir** entièrem. doublé veau, 3 semelles cousues et vissées, 40 au 46, au prix exceptionnel de fr. **19.80**

Envoi contre rembours. Echange réservé

A la Grande Cordonnerie de Bex
H. Schluchter fils

Le soussigné informe la population de Martigny qu'il a ouvert une

Boulangerie-Pâtisserie

à l'avenue du Bourg, vers le Café du Progrès. On porte à domicile. Se recommande pour tout travail de boulangerie et pâtisserie.

Ernest Dubach

En vente chez tous les négociants, en sacs de 10 kg. toile à linge gratuite, à fr. 3.50 le sac

L'OVICOLA contient tous les éléments nécessaires à la formation de l'œuf. La poule, même en captivité, nourrie avec l'OVICOLA pond davantage que celle en liberté à qui l'OVICOLA n'est pas servi.

Juments poulinières

Le Syndicat chevalin du Bas-Valais porte à la connaissance des propriétaires de chevaux qui s'intéresseraient à l'élevage du mulet qu'un baudet est à leur disposition à la Ferme de Malévoz. Monthey. Tél. 60.

Restaurant

à remettre sur grand passage, bord du lac. Spécialités réputées.

A enlever immédiatement pour 12.000 fr.

Renseignements Epago S. A., Petit-Chêne 26, à Lausanne.

SIERRE

Joli petit **appartement** meublé à louer, avec salle de bain. pour la saison ou à l'année, tout près de la station de St-Maurice-de-Laque.

S'adresser à Pierre Amos, Mollens s/Sierre.

Laiterie - Epicerie Charcuterie

sur grand passage à Lausanne, vente forcée, chiffre d'affaires 1932, 95.000 francs, à remettre cause maladie. A enlever 20.000 francs seulement. Ecrire immédiatement à Epago S. A., Petit-Chêne 26, à Lausanne.

On cherche pour de suite une forte

FILLE

ou personne d'un certain âge pour aider à la campagne et au ménage.

Ecrire au «Nouvelliste» sous M. 200.

Culture maraîchère et florale

à remettre à Lausanne. Place de marché garantie. Affaire de 1er ordre pour jeune ménage travailleur.

Pour traiter, fr. 3.800.— seulement.

Ecrire immédiatement à Epago S A., Petit-Chêne 26, Lausanne.

On cherche

voyageur

pouvant s'adjoindre un article agricole intéressant. Bonnes conditions.

S'adresser sous P. 2121 S. Publicitas, Sion.

RESTAURANT - BAR

à remettre en Valais, situation de 1er ordre pour ménage actif et débrouillard. Nécessaire 10.000 fr.

Offres à Epago S.A., 26, Petit-Chêne, Lausanne.

SEMENCEAUX DE

pommes de terre

Early roses
Couronnes impériales
Entremont
Industrie jaunes

en vente au

Parc Avicole, Sion

CAFÉ

à vendre, avec immeuble locatif de rapport assuré, dans importante localité du Valais, chiffre d'affaires intéressant, facile à doubler par personne énergique.

Pour traiter, 15.000 fr. seulement.

Offres à Epago S.A., 26 Petit-Chêne, Lausanne.

On cherche à placer dans bonne famille

jeune Suisse allemand

sortant de l'école, pour apprendre le français.

S'adresser à Mme Rey, à Châtelard, Valais.

GRONE - Dimanche 9 avril - GRONE

TOMBOLA

avec attractions diverses

organisée par la Société de Chant
Nombreux et beaux lots
Bonne musique et cantine bien fournie

Venthône - A la Salle communale

Dimanche 9 avril 1933, à 13 h. 30

Grand loto

organisé par la Cécilienne de Venthône
Nombreux et beaux lots
Jambon - Fromages - Salé - Invitation cordiale

La Pharmacie L. REY

à **St-MAURICE,** a été reprise dès ce jour par

J.-B. BERTRAND

précédemment à Chexbres.

PRIX POPULAIRES

TULVER

insecticide poison de contact pour les arbres et la vigne

a fait ses preuves

Adressez-vous en toute confiance à

Félix PRALONG, Sion

ou à ses dépositaires, tél. 3.89 et 212.5, à Sion

BOCK
BRASSERIE VALAISANNE

Charles Corthey

à la Grande Maison
MARTIGNY-VILLE

vous offre

son grand assortiment de chaussures :

pour enfants depuis	**8.50**
pour dames depuis	**9.75**
pour messieurs, cousu depuis	**14.-**

Réparations soignées et à prix modérés.

Thé dépuratif

du franciscain Père Basile

S'emploie avec succès contre les étourdissements, les engorgements, la constipation, les maladies de la peau, furoncles, boutons au visage, etc.

Fr. 1.50 le paquet

PHARMACIES et DROGUERIES
ou à l'adresse des franciscains, à Genève

CARDINAL

Pendant les fêtes

SUPER-BOCK

Chaussures REYMOND

A la Mascotte **St-Maurice**

Bel assortiment **Bally**
la marque mondiale au chaussant parfait, qualité supérieure

Derniers prix du jour et de la nuit.

Service d'escompte.

Voyez nos vitrines.

Maison Suisse. —

CINEMA SONORE - St-Maurice
Grande Salle de l'Hôtel des Alpes

Samedi 8 et dimanche 9 avril, à 20 h. 30
Dimanche, en matinée, à 14 h. 30

Le grand succès cinématographique

Quo Vadis

Nouvelle version sonore

Œuvre grandiose que chacun voudra voir.

Pour éviter la cohue du dimanche, prière de donner la préférence au samedi s. v. p.

Cuisinière

bonne à tout faire

bien recommandee, travailleuse et présentant bien, demandée dans petit Tea-Room

S'adresser Villa Riant-Soleil, Chablière, Lausanne.

Epicerie-Primeurs

Spécialités italiennes, en plein rendement, à remettre cause maladie.

Excellente affaire pour personne énergique et travailleuse. Chiffre d'affaires élevé.

Renseignements par Epago S. A., Petit Chêne 26, Lausanne.

Urgent Pressant

A partir du 11 courant, on débarrassera un

gros lot de meubles

tels que grand lit bois, table, table de nuit, quantité de chaises, canapés, dressoirs, bureaux, commodes, piano automatique, etc., etc.

Toute offre raisonnable sera acceptée.

Au Bon Marché, vis-à-vis de l'église. **Sierre.**

On demande pour le 11 avril une bonne

fille de cuisine

cuisinière à café.

S'adresser Villa des Bains, Bex

Epicerie-Droguerie

à remettre dans importante localité du Valais. Affaire sans concurrence, gros gain assuré.

Fr. 12.000.— tout compris. A enlever de suite.

Epago S.A., 26, Petit-Chêne, **Lausanne.**

A vendre une nichée de beaux

porcelets

de 4 semaines.

S'adresser à Vital Jordan, Daviaz.

A remettre de suite

agencement

de salon de coiffure pour dames.

S'adresser sous P. 2113 S. Publicitas, Sion.

On demande une

jeune fille

de 18 à 20 ans, sérieuse, active, propre, et de confiance, pour le service du café.

S'adresser au Nouvelliste par écrit sous R. 199

On cherche

bonne à tout faire

sérieuse et de toute confiance.

S'adresser à Mme Léon Pellissier, rue du Grand-Pont, Sion.

Imprimerie Rhodanique

ECHALAS

HELVETIA en épicéa créosoté
Longueur 1.50 m. Epaisseur 30/30 mm.

Les plus robustes **Les plus durables**

Représentants généraux pour le Valais :

Pfefferlé & Cie - Sion

ANT. MONTANGERO - St-Maurice

Téléphone 53

Baisse sur les peintures prêtes à l'emploi.

Spécialité de teinture pour plancher

Linoléum **Congoléum**
Papiers peints **Vitrauphanie**

Envoi de catalogues sur demande.

Varices ouvertes

Dartres, Eczémas, Coupures, Démangeaisons. Crevasses, Eruptions de la peau, Brûlures, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai av. le merveilleux

BAUME DU PÈLERIN

Boîte fr. **1.-**, Pot fr. **2.25.** 526-3 Yv

Toutes pharmacies

Tout devient neuf !

Couleur à l'huile
marque *La Palette*

indispensable pour remettre à neuf vos meubles de jardins pavillons, serres, clôtures, outils aratoires, etc, etc.

EN VENTE PARTOUT

GROS: DROGUERIES RÉUNIES S.A. LAUSANNE

CÉPHALINE Petitat. pharm. Yverdon

Maux de tête
Migraines
Douleurs
4 Yv **Insomnies**

Antinévralgique préféré, sans effet nuisible

Plus de 35 ans de succès 1.75 la boîte Toutes pharm.

Le remède radical et dépuratif

ABSCESSINE

Trentième année, N° 83. Le numéro 10 centimes Samedi 8 avril 1933.

2me FEUILLE

NOUVELLISTE VALAISAN

2me FEUILLE

LA QUESTION RUSSE

En quoi consiste la question russe ? Dans le fait qu'une minorité veut imposer à un pays un régime de vie irréalisable.

Quel est ce régime ? Au point de vue économique, la suppression de la propriété privée : le sol, les fabriques, les matières premières et les instruments de production, tout doit être propriété de la collectivité, qui trouve son expression dans l'Etat. Sur le terrain social et politique c'est la destruction des classes possédantes : bourgeoisie, paysans aisés — et les intellectuels, les techniciens disparaissent avec elles — ; c'est la dictature du prolétariat ouvrier : des commissaires ouvriers surveillent par ex. le travail dans les exploitations agricoles collectives et chacune de ces fermes collectives a comme marraine — ou plutôt comme marâtre — une usine. Au point de vue religieux, c'est le pur matérialisme prêché par Marx.

Ce régime, qui n'est pas encore complètement appliqué, a eu comme résultat, jusqu'à ce jour, la révolte ouverte ou sourde de la masse paysanne russe — 120 millions environ — et la misère pour la majeure partie de la population. Comment peut-il encore se maintenir ? Il a un soutien plus ou moins enthousiaste dans la minorité ouvrière : s'il ne lui a pas donné la prospérité matérielle tant promise il lui a du moins procuré une apparence de souveraineté ; et le comité des commissaires du peuple, qui sous la direction de Staline détient la véritable souveraineté, n'a que promesses et beaux discours pour l'ouvrier alors que le paysan est durement traité. Mais le véritable soutien du régime c'est l'armée ; ses deux millions d'hommes, bien nourris et bien équipés, sont tout à la dévotion des chefs soviétiques. Et puis, il y a aussi la tolérance des pays « capitalistes » qui permet aux Soviets de vivre.

La révolution russe avait éveillé de la répulsion et du scepticisme ; on voyait dans la dictature bolchévique un état de choses nécessairement passager : pourtant elle se maintient. Peu à peu les relations économiques reprirent : on ne pouvait ignorer un facteur du monde économique aussi important que la Russie. Et comme la mode est aux traités de non-agression, nombre de pays en ont signé avec la Russie. Mais en agissant ainsi les pays capitalistes n'ont-ils pas été à l'encontre de leurs intérêts — abstraction faite de toute obligation morale et de tout devoir supérieur — ? Sans aucun doute. Au point de vue purement économique n'importe quel autre régime travaillerait en Russie avec un rendement meilleur que le régime communiste. Mais au point de vue social, la Russie est l'école des agitateurs révolutionnaires qui dans tous les pays travaillent à la destruction de la religion, des institutions naturelles. C'est de Soviétie que nous vient surtout la lèpre qui ronge nos sociétés. La Russie communiste est un mal contre lequel il faut agir. Et il ne suffit pas de poursuivre plus ou moins mollement les partis communistes dans les différents pays : il faut mettre fin à la politique de tolérance, même d'amitié à l'égard de l'U. R. S. S. Le mieux est l'union des forces pour renverser le régime actuel de la Russie. Comment cela est-il possible ?

D'abord une guerre économique est au rangs des possibilités. Mais en augmentant la misère, elle ne renverserait pas pour autant le régime, déjà habitué à compter avec elle. Ce qu'il faudrait, c'est une guerre des pays sains contre la folie communiste. Et le seul moyen de conduire à bien cette guerre serait d'organiser, de soutenir en les pourvoyant de vivres et de munitions les troupes blanches et les populations excédées. Au lieu d'user de ce procédé, les Alliés envoyèrent en 1919-20 des contingents occuper la côte russe : ils échouèrent et la révolution triomphante est un témoin encore vivant de leur échec.

En agissant ainsi dans leur propre intérêt, les nations ennemies du communisme accompliraient aussi, en libérant le peuple russe, une œuvre louable de solidarité internationale. Mais il semble, par malheur, que ces actions de solidarité entre nations soient condamnées à rester sur le papier. Les ennemis du régime communiste conservent cependant un espoir : la mort de Staline — car le dieu rouge n'est malgré tout qu'un simple mortel. A ce moment la désunion s'établira, selon toutes les probabilités, dans le comité des commissaires du peuple entre l'élément juif, surtout représenté par le secrétaire de Staline Gaganovitch — tout le monde sait le rôle qu'ont joué et que continuent à jouer des juifs dans la révolution russe et dans la propagande communiste — et l'élément russe, dont le commissaire de la guerre Worotchiloff est le chef. Mais en attendant, Staline vit et se porte bien d'après les dernières nouvelles parues sur sa précieuse santé dans les journaux russes.

Rod. Lorétan.

THERMA, Fabrique d'appareils de chauffage électrique S. A. Schwanden (Glaris)

La Société « Therma » à Schwanden présente, cette année, à la Foire de Bâle, outre sa collection d'appareils déjà connus de tout le monde, les nouveautés et perfectionnements suivants :

1. Réfrigérateurs électriques de ménage, en tôle d'acier, revêtue, intérieurement et extérieurement, d'émail porcelanique, en trois couleurs. « Therma » possédant, en propre, une émaillerie dotée de l'outillage le plus moderne, est à même de conformer exactement la couleur des réfrigérateurs aux goûts des clients.

2. Un réfrigérateur d'une capacité utile de 400 l., pour pensions, restaurants, etc., et un grand réfrigérateur pour hôtels, commerces de comestibles, etc. Au reste, « Therma » construit des réfrigérateurs et des installations frigorifiques de toute nature et grandeur.

3. Radiateurs électriques à feu vif, à réflecteur orientable, revêtus d'émail porcelanique en différentes couleurs à la mode, avec garnitures chromées et poignée en matière isolante. Cet appareil est d'aspect plaisant et s'adapte aux conceptions actuelles en matière d'aménagement des intérieurs.

4. Un nouveau chauffe-plats, en porcelaine, en une seule pièce. Exécuté soit en couleur blanche, soit avec dessins floraux. La construction est calculée pour que la température de la surface d'appui ne soit jamais susceptible d'endommager les meubles sur lesquels l'appareil est posé, même s'ils sont polis.

5. En vue d'accroître la capacité de concurrence de la cuisine électrique vis-à-vis d'autres procédés de cuisson, « Therma » a construit une nouvelle bouilloire rapide, d'une puissance de 1600 à 1800 watts pour le chauffage accéléré de liquides, d'un volume maximum de 2 litres. Au moyen de ce nouvel appareil, il est possible, par exemple, de porter à l'ébullition 2 litres d'eau en 7 ½ minutes et 1 litre en 4 minutes, la température initiale étant de 20°. Trois allures de chauffe commandées par fiche à 3 degrés de réglage. Limiteur de température complètement au-

„LUY“ apéritif sans rival
„LUY“ produit naturel
„LUY“ stimulant énergique
se trouve partout.
Distillerie Valaisanne S.A. Sion

Tout le monde
reconnaît que les vêtements sur mesure fournis par les magasins
J. & V. VAIROLI
Avenue de Martigny-Bourg Tél. 2.48
donnent pleine satisfaction sous tous les rapports :
Solidité, Bienfacture, Bon Marché.

Nos MEUBLES avec facilités de payement
meilleur marché que jamais
Chambres à coucher
Chambres à manger
Salons - Cuisines
Divans - Lits - Chaises longues
Couches - Linos - Rideaux - Tapis
Trousseaux - Confection Messieurs
Confection Dames
Livraison franco et discret.
MANDOWSKY
LA CHAUX-DE-FONDS

AGRICULTEURS !

Nettoyez vos vaches avec la POUDRE pour VACHES VÊLÉES, de la 1 Yv
PHARMACIE de l'ABBATIALE
à PAYERNE R. WALTHER
Prix du Paquet fr. 1.50. Dep. fr. 10.- exp. franco de port et d'emballage dans toute la Suisse. Poudre pour faire retenir les vaches. Prix du paquet, fr. 1.30.

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE“

Choix immense en

Manteaux mi-saison
entièrement doublés soie à Fr.
25.-, 35.-, 39.-, 49.-, 59.-
Robes lainage ou soie
depuis Fr.
12.90 à 55.-
Toujours en stock les
dernières créations en Chapeaux dames
Au Louvre Nouvelles Galeries S.A. Aigle & Bex

LE PRODUIT QUI SE RAPPROCHE LE PLUS DU
Comprimés Lactus Sion
Lait NATUREL
ET QUI A DONNÉ LES MEILLEURS RÉSULTATS
en élevage
70 % d'économie.
La caisse de 5 kg. fr. 3.50 chez tous les négociants.
Comprimés Lactus Sion

L'Ecole de Commerce des Jeunes gens
Sierre
donne une excellente culture générale, prépare aux carrières administratives et commerciales, permet l'étude sérieuse des langues modernes.
I cours préparatoire 3 cours commerciaux
Examen d'admission : 24 avril
S'inscrire dès maintenant à la Direction. Téléphone 106.

Baisse de prix

Salami de Milan à manger crû, tr. b. qual.	fr. 2.50	le kg.
Salametti Tessinois " "	fr. 2.50	»
Lard gras salé	fr. 1.40	»
Lard maigre salé	fr. 2.20	»
Fromage de montagne tt-gras	fr. 2 —	»
Fromage maigre très bon	fr. 1.—	»
Tilsit tout gras	fr. 1 85	»
Huile comestible, 1re qual. en bte de 10 kg.	fr. 1.20	»
Merluche, la	fr. 0 60	»

Otto RUPP - Antongini, Bellinzone

Dans votre village vous avez déjà vendu quatre de ces nouvelles faucheuses. Vos clients en sont sûrement satisfaits, M. *Badel*? . . .

Je le crois bien, M. *Aebi*. Pour eux il n'y a que la faucheuse AEBI qui compte, celle qui exige le moins de traction, etc. Ce fut vraiment une idée merveilleuse que de faire fonctionner une faucheuse entièrement sur des roulements à billes. Dernièrement j'ai demandé à un ce qu'il en pensait ; voilà textuellement sa réponse :

« Dans ma vie j'ai employé pourtant déjà bien des faucheuses, mais la nouvelle AEBI est encore bien supérieure à toutes ! » Ce client veut encore me donner un certificat.

AEBI
Faucheuse à roulements à billes

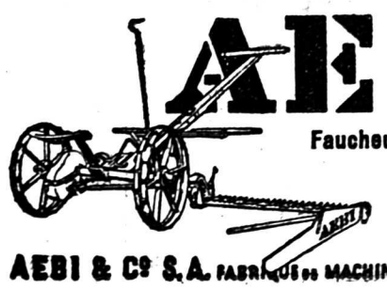

AEBI & Cie S.A. FABRIQUE DE MACHINES BERTHOUD

tomatique, coupant le courant quand, par inadvertance, la bouilloire est laissée sous tension à vide ou à contenu évaporé. Ce limiteur automatique réenclenchant l'appareil dès qu'il a repris la température normale de service, la remise en ordre de marche s'effectue donc automatiquement, sans aucune manipulation. Toute détérioration de la bouilloire ou tout endommagement de la surface d'appui, par suite de surchauffe, sont donc impossibles, à la différence d'autres appareils déjà sur le marché.

6. Une armoire chauffante de ménage (se prêtant également à la cuisson), avec régulateur automatique de température réglable, à volonté, entre 0° et 140° C. Dimensions intérieures du meuble, muni d'une tablette : hauteur 340 mm., largeur 480 mm., profondeur 350 mm. Puissance raccordée 400 watts. Minime consommation de courant : il suffit, en effet, d'environ 150 Wh pour maintenir constante la température à 100° C.

7. Répondant aux désirs de plusieurs autorités, « Therma » a construit une nouvelle cuisinière scolaire. Ce fourneau comprend un four normal et 4 plaques de chauffe desservables par paire sur la face frontale et sur la face postérieure de l'appareil. Au-dessous des plaques de chauffe il y a, sur chaque face, 2 tiroirs, pour serrer les outils de cuisine et autres accessoires. Ces tiroirs sont constitués par un cadre en métal, roulant sur des chemins de roulement, et par une boîte encastrée (brevets allemand et suisse demandés), en tôle d'acier émaillé, dispositif qui facilite grandement le maintien de la propreté. Une armoire à portes coulissantes est aménagée dans le socle du fourneau pour abriter les ustensiles de cuisson. Lors de la conception de ce modèle, le constructeur s'est inspiré de l'idée de réaliser des conditions aussi commodes que possible pour serrer les ustensiles et accessoires de cuisson en usage dans l'enseignement et aussi dans les ménages.

8. Un nouveau modèle de marmite basculante, à régulateur automatique de température faisant corps avec l'appareil et réglable à volonté entre 20° et 200° C. Ce régulateur, moyennant un circuit de signalement, peut commander des lampes ou des sonnettes avertisseuses. La marmite exposée est munie, pour la première fois, des propres interrupteurs «Therma» à rouleaux, pour une tension de 500 volts, que cette maison livre depuis un certain temps.

9. Un nouveau percolateur express, destiné aux hôtels, restaurants, bars, cafés, etc., pour la préparation rapide de petites quantités de café. Capacité : 2 litres. Puissance raccordée : 2 kw.

Imprimerie Rhodanique. — St-Maurice

Pour être délicieuse, une soupe doit être liée!

Tous les potages Knorr sont liés, c'est pourquoi des milliers de ménagères leur donnent la préférence. Chaque jour, vous pouvez servir un autre potage et, celà, sans peine ni perte de temps. Chaque sorte contient tout ce qu'il faut pour le plus délicieux des potages au pot-au-feu et le prix est très avantageux. Demandez toujours et partout le

Potage Knorr forme saucisse

Sous un volume minimum, il nourrit au maximum!

Comme

Placement avantageux

nous recommandons nos 406-5

Obligations 4 1/4 %

à 5 ans de terme, nominatives ou au porteur.

Banque Populaire de Sierre

Fondée en 1912 Capital et Réserves **Fr. 935.000.-.** Fondée en 1912

Toute sécurité. Contrôle par l'Union Suisse des Banques Régionales

Le placement de fonds le plus sûr et le plus utile

est une **assurance sur la vie** de

PATRIA

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie

Bâle

Agence générale pour la vallée du Rhône:

Bureau Saxon Tél. N° 13

Marcel Cheseaux, Saxon.
Maurice Parvex, Collombey.

Vous trouverez de suite des

PEINTRES, TAPISSIERS, SELLIERS, GYPSIERS

au moyen d'une annonce dans „L'Indicateur des places" de la „Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung" à Zofingue. Tirage 91.000. Clôture des annonces : mercredi soir.

Notez bien l'**adresse exacte.** 34-8 On

A louer, à Martigny, joli petit

APPARTEMENT

eau, gaz, électricité. Entrée au début de juillet.

Ecrire sous OF. 13535 V. à Orell Fussli-Annonces, Martigny, qui transmettra.

Mélange 24 le meilleur des **TABACS** à 40 Cts.

HENRY WEBER, ZURICH

ECHALAS KYANISÉS

Foin - Paille - Fourrages concentrés

Tourbe - Engrais

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait Sion

Maison contrôlée **Téléphone 13**

GROS: DROGUERIES RÉUNIES S.A LAUSANNE

Le produit idéal pour le nettoyage des: planchers, parquets marbres, mosaïques etc.
Odeur agréable, économique. Sans danger. Supprime la paille de fer.

EN VENTE PARTOUT

le fl. 1.-

PARKETOL

Selecta

Pour chaussures Plus d'éclat, Moins d'usure.

Délibère... Examine... Réfléchis avant d'agir

Voilà un proverbe à mettre en pratique avant de faire

ses achats du printemps

Qui me donne le plus de garanties de bienfacture et de qualité aux meilleurs prix ???

Incontestablement : *La plus ancienne Maison du canton.*
La mieux assortie.
à qualité égale : *La meilleure marché.*

E. Géroudet & Fils

SION

Confection - Tissus - Chapellerie

Maison Suisse fondée en 1851.

On cherche pour la saison d'été à la montagne une bonne

laveuse

Entrée en juin.
Faire offre à Publicitas, Sion, sous P. 1700 B.

On demande près de Monthey bon

domestique de campagne

Entrée immédiate.
S'adresser au Nouvelliste sous T. 198.

FOIN - PAILLE

Engrais - Tourbe

maison contrôlée

Deslarzes, Vernay & Cie

SION

A vendre quelques

bicyclettes

légèrement **griffées** au transport. Modèles homme, dame, demi-course, militaire. Fabrication suisse, 2 ans de garantie. Au lieu de fr. 180.— seulement **fr. 120.-.** En cas de non convenance, nous remboursons l'argent. Affaire sérieuse.

Eichenberger Frères S. A. cycles - Fribourg

Pneu Michelin Fr. 3.50
Chambre à air Fr. 1.75

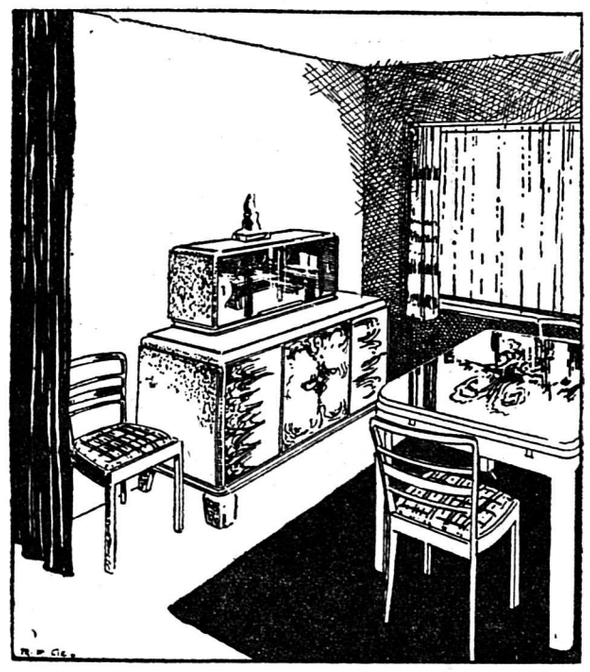

Reichenbach frères & Cie

Fabrique de Meubles
Magasins : Avenue de la Gare

Sion

L. TORRENT, MONTHEY
DÉPOSITAIRE ET MAGASIN

Thé Floralpin

Le Thé des Alpes aux fleurs du Valais
Le plus agréable des Laxatifs-Dépuratif et rafraîchissant

Pharmacie Closuit, Martigny

13 FEUILLETON du „NOUVELLISTE"

AU REVOIR, SOLEIL!

— Oui, dit gravement Thérèse, mais si longue que soit la bourrasque, on sait qu'après, le beau temps reviendra, et cela donne du courage.

— Bravo ! la gentille optimiste ! s'écria gaîment Ambroise. Comme on voit bien qu'elle habite une maison où l'on ne dit qu'au revoir au soleil !

Ils sourirent tous ! Malgré les menaces du ciel ils se sentaient parfaitement heureux.

Ils atteignirent la ferme aux premières gouttes de pluie, des gouttes qui crépitaient sur le petit mur blanc, en bordure de la route.

A peine, la mère et le fils prirent-ils le temps de jeter un regard sur la date vénérable qu'abritait le pignon aigu :

1650

— Elle a vu passer les carrosses du grand Roi, murmura Ambroise, et, pendant que les monarchies s'écroulaient, elle est restée debout au milieu de ses champs comme Harosteguia. La fable du chêne et du roseau !

Mme Unruty, une femme longue et maigre qui, sans être jolie, avait un grand air de dignité, s'empressait à recevoir ses visiteurs.

— Entrez, Mademoiselle, disait-elle en basque. Ici, vous êtes toujours la bienvenue...

Et elle avançait des chaises autour de la cheminée de la cuisine où un beau feu pétillant léchait les flancs d'une marmite.

— Je ne vous fais pas monter dans la salle, ajouta-t-elle. Comme on n'y habite pas, l'humidité vous prend aux épaules. Vous serez mieux ici.

Un à un, les membres de la famille parurent, chassés des champs par l'orage. Le père, grand aussi et un peu desséché, comme le sont ceux qui ont beaucoup peiné, mais la tête haute et le regard calme et fier des hommes libres dont le passé n'a rien à cacher.

Derrière lui, son aîné, José-Marie, un homme déjà, l'« héritier » comme on dit là-bas, où le droit d'aînesse lutte désespérément devant nos lois modernes qui prétendent l'anéantir, puis deux autres fils, un peu plus jeunes, Augustin et Martial, et enfin, Séverine, la fille aînée, les bras chargés de carottes dont les fanes débordaient en gerbes et qui traînait, accrochée à sa robe de cotonnade, une petite sœur de six ans à peine que les étrangers intimidaient.

Ambroise ne put s'empêcher d'échanger avec sa mère un regard admiratif : cette jeune paysanne aux pieds nus était d'une beauté presque parfaite : des yeux sombres frangés de longs cils, éclairaient un visage aux traits de médaille sur lequel le hâle semblait avoir peu de prise, et dont le sourire de la bouche en arc augmentait le charme. Avec cela, le même port que la mère, mais allié à la grâce des vingt ans.

— Séverine, dit Gracianne, sur le ton d'un amical reproche, je ne t'ai pas vue dimanche à la répétition de chant.

La jeune fille sourit encore — un de ces sourires un peu énigmatiques qui ne livrent pas entièrement la pensée — et ce fut sa mère qui répondit à sa place :

— Mademoiselle, je vais vous expliquer. Demain je devais monter au château pour raconter la chose à Mme d'Arbélus, mais puisque vous êtes là, on va tout vous dire : notre fille s'est accordée avec Piarrès Etchandy, le fils de notre voisin, qui vient de partir au service... Alors, comme ils ne voulaient pas encore se montrer ensemble aux vêpres ou sur la place, ils sont restés à la maison, toute la journée.

— Je vous félicite... Vous devez être contents ?

— Oh ! oui, Mademoiselle. Piarrès est un travailleur et un bon chrétien !... Et puis, c'est « l'héritier » d'Etchandia !.. Alors, nous ne perdrons pas la petite. On ne pouvait rien désirer de mieux !

— Et le mariage se fera bientôt ?

— Non, Mademoiselle ! Il faut d'abord que Piarrès soit libéré... D'ailleurs, rien ne presse... Elle n'a que vingt et un ans, et lui vingt-deux !

Séverine souriait toujours ; elle avait déposé ses carottes sur l'évier de la laverie, et, maintenant, elle jetait une nappe à liteaux bleus sur la longue table qu'elle venait d'écarter du mur, dans l'intention évidente d'offrir un goûter à leurs hôtes.

Le couvert mis, elle se décora de quelques fleurs dans un vase, comme elle l'avait vu faire dans les hôtels où elle « portait le lait ».

Mme Dovemboure voulut protester contre ces préparatifs, mais, d'un signe, Graciane lui fit comprendre qu'en n'acceptant point, elle désobligerait les Unruty qui, eux aussi, se disposaient à faire « la craquada ».

Du reste, la pluie devenait déluge, une de ces pluies de mer qui vous trempent jusqu'aux os, et Thérèse sans farder sa pensée, avouait qu'elle avait grand'faim.

— Je corrobore ces justes paroles ! déclara franchement Ambroise en s'asseyant à la place qui lui était assignée, près de Mlle d'Arbélus.

Il fit honneur au goûter improvisé qui déconcertait un peu les habitudes parisiennes de sa mère : omelette aux piments, jambon frit, café au lait, et par là-dessus, des prunes juteuses à plein panier.

SUZE

la marque de confiance